

Vincent Gazeilles
Conseiller général Vert
Hôtel du Département
2-16 bd Soufflot
92015 Nanterre Cedex
Tél : 01 40 95 14 31
Mel : vgazeilles@faresuivre.fr
SI : <http://www.vgazeilles.fr.st>

Clamart, le 3 octobre 2003

Aux membres des conseils d'administration des collèges des Hauts-de-Seine

Mesdames, Messieurs,

La commission permanente du Conseil Général des Hauts-de-Seine du 22 septembre dernier a validé la seconde phase de l'opération de vidéosurveillance des collèges qui prévoit la généralisation de l'implantation de ces matériels numériques sur des lieux publics aux abords de quatre vingt dix collèges du département.

Seul élu à m'être opposé à cette orientation, je souhaite attirer votre attention sur les dangers de ce projet. En effet, pour les Verts et pour moi même, celui-ci constitue :

- Une atteinte aux libertés individuelles liée à une prise, un acheminement et un stockage des images par des technologies favorisant leur dissémination et leur exploitation.
- Un coût pour la collectivité de plusieurs millions d'Euros qui n'est pas basé sur une efficacité démontrée (contre exemple anglais).
- Un marché juteux pour quelques sociétés en embuscade.
- Des investissements importants qui n'iront pas dans des choix plus utiles aux collèges, moyens humains notamment.
- Une mystification de la réalité laissant croire que la technologie est la clé de la sécurité dans les lieux publics.

Je souhaite, par ce courrier, vous inviter à vous renseigner sur l'inefficacité globale et le recul majeur que constitue la vidéosurveillance de nos enfants.

Notre société a plus que jamais besoin recréer le lien social, cela ne passe en aucune manière par la généralisation de gadgets informatiques. Votons contre ce projet coûteux et inefficace dans les conseils d'administration des collèges et demandons plutôt des moyens humains supplémentaires.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Vincent Gazeilles